



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES Réunion du 9 février 2026

Présents : Jacky ANTONIAZZA (membre de l'équipe d'animation) ; Ann BOSTOEN (membre de l'équipe d'animation) ; Jean-François CAMPANA ; Dominique CIORA ; Sophie DAVID ; Daniele DUPLAT-BAZIL ; Agnès FRANCONIE ; Geneviève GRANDINETTI BOURGOIN ; Hamid HASSNAOUI (membre de l'équipe d'animation) ; Céline HAUSWALB ; Philippe HERY ; Pascal LEJARRE ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ (membre de l'équipe d'animation) ; David NIJAKI ; Martine PORTNOE ; Jean-Claude POUSSARD ; François RICHE (membre de l'équipe d'animation) ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Guillaume RUMIEL ; Françoise SERRAULT ; Faty TOUZOT ; Denis TREDANIEL ; Nam VU.

Excusés : Serge ATTIAS ; Centre Paris Anim' Pôle Simon Lefranc (Camille KHAIRALLAH) ; Patricia CLARISSE ; Isabelle DAUMONT ; Hugo DHERBECOURT ; Fernando HERNANDEZ ; Lafayette Anticipations – Fondation (Emilie VINCENT) ; Robert PAUTOU ; Sophie PONS ; Sandrine THOURY (membre de l'équipe d'animation) ; Antoni VALERO CABRE.

Auditeurs libres : Didier CASSAN ; Michael SARFATI ; Françoise VAUCHE.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, élu délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, vice-Président de la 7e commission du Conseil de Paris ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Réponses aux questions du 12 janvier 2026, par notre élu référent, Boris JAMET-FOURNIER**
 - a. Réponses aux questions**
 - b. Nouveaux signalements**
- 2. Point budget investissement 2025**
- 3. Commission Langues et Savoirs : Paris au temps des Misérables de Victor Hugo**
- 4. Dictée Historique du Marais**
- 5. Questions, demandes et annonces diverses**
- 6. Fin de réunion à 20h30-21h**

L'ordre du jour initialement prévu est remodelé avec l'intervention de Boris JAMET-FOURNIER en fin de séance.

Point budget investissement 2025

En octobre 2025, le Conseil de quartier a voté dans son budget d'investissement le remplacement de l'abri de stockage du Jardin du Clos des Blancs-Manteaux (cf. [compte-rendu du 13.10.2025](#)).

L'abri nécessite la pose d'un parquet, permettant de stabiliser la cabane qui doit être en partie posée sur une dalle de béton et en partie sur du sol terreux. Le devis évolue donc avec cet ajout, son montant est désormais de 4448,48 € TTC soit une augmentation de 744,48 € TTC.

L'équipe d'animation soumet au vote des conseillers une enveloppe de 750 euros sur le budget d'investissement 2026, permettant de couvrir les frais supplémentaires du remplacement de l'abri du Jardin du Clos des Blancs-Manteaux. Le résultat de ce vote est le suivant :

- 1 contre,
- 3 abstentions,
- **27 pour.**

Dictée Historique du Marais

Le Conseil de Quartier Marais-Archives organise la 3^e édition de sa dictée historique, samedi 14 février 2026, à la Mairie de Paris Centre, 2 Rue Eugène Spuller, 75003.

Cet évènement est ouvert à tous, dès le collège, jeunes et adultes. Il sera suivi d'un moment de convivialité avec remise de prix.

Commission Langues et Savoirs : Paris au temps des Misérables de Victor Hugo

La conférence est tenue par Jacky MORELLE et Michael SARFATI.

Réponses aux questions du 12 janvier 2026, par notre élu référent Boris JAMET-FOURNIER

○ Réponses aux questions

Les services de la Mairie sont intervenus à l'école Moussy Archives pour une tuile s'étant détachée de la toiture. Les conseillers évoquent le fait que d'autres travaux étaient prévus dans cette école : ont-ils été réalisés ? En cas contraire, quand sont-ils prévus ?

De nombreux travaux ont déjà été réalisés ces dernières années dont voici la liste ci-dessous. Il n'est pas prévu de nouveaux travaux à ce stade de la mandature :

2020

Site Moussy :

- Remplacement portes rangement préau
- Pose résine au sol local poubelles
- Remplacement menuiseries extérieures tranche conditionnel
- Peinture préau

- Remplacement faux-plafond préau

Site Archives :

- Pose étais dans le préau
- Remplacement fonte rouillées façade cour
- Remplacement évacuation eau cour

2021

Site Moussy :

- Remplacement porte pivot

Site Archives :

- Remplacement faux-plafond escalier principal 2^e étage
- Dépose canalisation gaz escalier menant appartements fonctions

2022

Site Archives :

- Réparation jeu de cour
- Reprise tampon évacuation eau cour

2023

Site Moussy :

- Remplacement 2 portes dans la cuisine
- Reprise faïence dans la cuisine
- Nettoyage toiture

2025

Site Archives :

- Abattage arbre cour
- Reprise sol jeu de cour

Suite à l'incendie dramatique survenu à Crans-Montana, les conseillers souhaitent savoir quelles mesures sont prise en lien avec la Préfecture de Police pour sécuriser les publics dans les bars et locaux d'activités festives (notamment avec des caves) de Paris Centre ? Quels moyens sont mis en place pour rappeler aux patrons et gérants leurs responsabilités afin d'éviter de tels accidents ? Enfin, existe-t-il un listing des commerces et locaux d'activités commerciales accueillant des publics et présentant de tels risques ?

À Paris, le contrôle du respect des normes de sécurité incendie des établissements recevant du public (ERP) relève de la Préfecture de police, via la commission de sécurité.

Les ERP font l'objet de vérifications périodiques, dont la fréquence varie selon la catégorie et la nature de l'établissement, généralement tous les trois à cinq ans, ainsi que de contrôles inopinés pouvant être déclenchés à tout moment.

Ces inspections portent sur la conformité des équipements de sécurité incendie, l'état des installations, la tenue du registre de sécurité et le respect des consignes d'évacuation.

En amont et en continu, l'exploitant est tenu de faire procéder à des vérifications techniques régulières par des professionnels agréés, dont les résultats doivent être consignés dans le registre de sécurité.

En cas de manquement ou de danger avéré, la commission de sécurité peut prescrire des mesures correctives, et l'autorité de police peut aller jusqu'à prononcer une fermeture administrative de l'établissement.

Le GIE Paris Commerce a produit des fiches détaillées sur les sujets sécurité et accessibilité :

- [Ouvrir un commerce à Paris : règles d'accessibilité et de sécurité](#)
- [Normes de sécurité : les règles pour un local commercial](#)

Aussi, la préfecture détaille ici les mesures de sécurité et le cadre des inspections : [Règles de sécurité incendie d'un établissement recevant du public \(ERP\) | Service Public Entreprendre](#)

Lors de grands épisodes neigeux, les copropriétés et les commerçants sont-ils censés nettoyer et saler devant leurs propriétés ? Quelle réglementation existe à ce sujet dans Paris Centre et qui contrôle l'application du règlement ?

En effet, chaque propriétaire doit débayer devant chez lui. La Ville se doit de le faire sur les axes de circulation, des informations sont disponibles sur le site de la Ville Paris : [Déneigement et lutte contre le verglas : qui fait - Ville de Paris](#)

Voici les informations contenues dans l'article :

- Les riverains : au vu de l'[arrêté interpréfectoral du 16 juin 1937](#), les propriétaires, les locataires, les riverains ayant immédiatement accès sur la voie publique, ont l'obligation de débayer devant chez eux : ils doivent dégager le trottoir sur toute la longueur de la façade et sur une largeur allant jusqu'à quatre mètres. Ils doivent également procéder à un salage préventif. Les trottoirs arborés doivent être sablés et non salés.
- Le sel et le sable ne sont pas fournis. On peut trouver du sel de déneigement en droguerie ou en grandes surfaces, ou à défaut du gros sel de cuisine. Le sable se trouve dans les enseignes de bricolage. Une poignée de sel ou de sable par m² suffit.

Les conseillers constatent une augmentation de speed bikes – véhicules électriques rapides et dangereux pour les autres usagers (cyclistes, piétons) – sur les pistes cyclables du quartier. Il s'agit de vélos qui répondent à la définition de cyclomoteurs : vitesse de 25 km/h sans pédaler, immatriculation, casques et assurances obligatoires... Est-ce que la Police Municipale verbalise ces véhicules et quelles dispositions compte-elle prendre alors que la sécurité des citoyens est en jeu ?

La Police Municipale multiplie les opérations de circulation de contrôles des speed bikes. La Mairie de Paris Centre communique d'ailleurs régulièrement dessus – encore le 22 janvier dernier sur ses réseaux sociaux.



Capture d'écran du compte X de la Mairie de Paris Centre, 22 janvier 2026

○ **Nouveaux signalements :**

- Point d'étape sur la procédure du Luminor avec Anna Caterina Dichio, responsable de la communication du Luminor :

Depuis 2020, une procédure judiciaire oppose le cinéma aux propriétaires du lieu, qui ne souhaitent pas renouveler le bail locatif. Le 12 mars prochain, la procédure doit fixer le montant de l'indemnité d'éviction : la somme d'argent que les propriétaires doivent au cinéma pour le voir quitter les lieux.

La responsable de la communication explique que le cinéma ne connaît aucune difficulté financière et interroge le pouvoir public, notamment la Mairie de Paris Centre sur les solutions afin que le Luminor puisse rester ouvert.

Le Conseil de quartier Marais-Archives vote à l'unanimité une motion de soutien au Luminor évoquant son indispensable maintien dans l'arrondissement, et demande à la Mairie de Paris Centre d'activer l'ensemble des leviers possibles pour son maintien.

- Centres médicaux dans la Ville du quart d'heure :

Il y a quelques années, suite à des problèmes financiers le centre médical René Laborie avait été repris par SOMED, qui aujourd'hui est en liquidation financière entraînant la fermeture du lieu. Les conseillers s'inquiètent de l'avenir des centres médicaux dans ce qu'on appelle la Ville du quart d'heure.

- Cession des murs du BHV au gestionnaire d'actifs canadien Brookfield Asset Management :

Ce dernier souhaite diviser par deux la surface commerciale et créer un énième hôtel de luxe aux derniers étages. Les conseillers s'interrogent sur ce que dit le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) à ce sujet et souhaitent connaître la réaction de Paris Commerces.

- Vœu de la Commission Mobilités et Circulation :

En l'absence d'un Conseil de secteur avant les élections municipales de mars 2026, le vote de ce vœu est reporté en avril. Son objet est l'autorisation du passage des riverains en voiture pour les rues des Archives et des Quatre Fils.

Questions, demandes et annonces diverses

- Prochaine séance du Conseil de quartier : **lundi 13 avril 2026 à la Mairie Paris Centre**
- Pour signaler une incivilité du quotidien les conseillers sont invités soit :
 - **A consulter la page dédiée sur Paris.fr : [https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800?](https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800?__track=page)**
 - **A contacter le centre d'appel de la Ville de Paris (3975)** qui permet de signaler une incivilité aux agents de la Police municipale 7j/7 et 24h/24.
 - **A utiliser l'application Dans Ma Rue** qui permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
 - **En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels),** un signalement est possible [en ligne](#) (à la Rubrique « Trouver le bon interlocuteur »)
 - **A contacter la Police Nationale en composant le 17** qui permet de demander une intervention face à une situation dangereuse ou illégale.
- Liens utiles :
 - Les comptes-rendus des plénières et les présentations PPT sont disponibles sur [la page dédiée du Conseil de quartier](#).
 - Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.